

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
Band:	40 (2014)
Heft:	1
Artikel:	La varité des configurations familiales après une recomposition : choix et contraintes
Autor:	De Carlo, Ivan / Aeby, Gaëlle / Widmer, Eric D.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-815088

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La variété des configurations familiales après une recomposition : choix et contraintes¹

Ivan De Carlo*, Gaëlle Aeby* et Eric D. Widmer*

1 Introduction

Les familles recomposées n'ont pas encore donné lieu à des estimations quantitatives systématiques et régulières. On peut cependant remarquer que la composition du ménage est un critère largement utilisé pour les définir et les repérer dans les statistiques officielles, ainsi que dans nombre de grandes enquêtes. La famille recomposée, comme d'autres contextes familiaux, dépasse pourtant, dans son fonctionnement quotidien et ses interdépendances, l'unité du ménage.

Pourquoi alors ne pas considérer la composition des configurations familiales comme alternative au ménage en tant qu'unité d'observation des familles ? Se fondant sur la définition des membres significatifs de leur famille donnée par les individus interrogés, la perspective configurationnelle permet en effet d'explorer les frontières des familles en les approchant comme des réseaux complexes d'interdépendances individualisées (Widmer 2010). D'une part, la configuration familiale est le résultat des choix familiaux que l'individu fait au cours de sa vie. D'autre part, elle se construit dans un contexte social et démographique structurant, fondé sur le réservoir de parenté et l'institutionnalisation du couple. Les membres de la parenté, parents, frères et sœurs, oncles et tantes, etc., constituent un réservoir à partir duquel l'individu construit sa propre configuration familiale (Puur et al. 2011). La perte des parents ou, tout simplement, le fait d'être fille ou fils unique, par exemple, représentent des contraintes pour le développement, par un individu, de sa configuration familiale. En second lieu, le couple peut être plus ou moins institutionnalisé (Papernow 1993). Y a-t-il eu mariage ? Le couple a-t-il conçu un enfant ? La qualité et surtout l'avancement dans le processus de formation du couple influencent le développement des interdépendances familiales de l'individu, qui peuvent être plus ou moins ouvertes sur l'ancienne belle-famille, la nouvelle belle-famille, les amis et la parenté élargie (Stewart 2005).

* Département de sociologie, Université de Genève, CH-1211 Genève, ivan.decarlo@unige.ch, gaëlle.aeby@unige.ch et eric.widmer@unige.ch.

1 Cet article est basé sur les données récoltées dans le cadre de la recherche *STEPOUT: Social Capital and Family Processes as Predictors of Stepfamily Outcomes* menée au Département de sociologie de l'Université de Genève entre janvier 2009 et décembre 2011 et financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (Projet no. 100017-122413).

Cette contribution a pour objectifs de repérer les principales définitions données par les individus des frontières de leurs contextes familiaux significatifs, tant en situation de recomposition familiale que dans les premières unions, et d'évaluer l'effet qu'exercent le réservoir de parenté et l'institutionnalisation du couple sur ces définitions.

2 Les frontières changeantes des familles

La question des frontières des configurations familiales se pose avec particulièrement d'acuité dans le cas des recompositions familiales après séparation ou divorce. Les estimations du nombre de familles recomposées présentent de grandes similitudes entre les pays et soulignent leur importance quantitative. En France, l'INSEE définit la famille recomposée comme « un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des partenaires. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée ». Selon cette définition, 6% des enfants âgés de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée en 2006 (Vivas 2009). En Allemagne, selon les chiffres disponibles en 1999, environ 6% des individus âgés de moins de 18 ans vivent avec une belle-mère ou un beau-père (Bien et al. 2002). Aux Etats-Unis les recensements montrent que de 1991 à 2009 la part d'enfants vivant avec au moins un beau-parent se situe de manière stable autour de 8% (Kreider et Ellis 2011). Enfin, en Suisse, sur la base des données du recensement de la population de 2000 réalisé par l'Office fédéral de la statistique (Wanner 2006), on estime qu'environ 6% des enfants âgés de 0 à 13 ans vivent dans une famille recomposée. Plus des trois quarts de ces enfants habitent avec leur mère biologique et son nouveau partenaire.

Se centrant sur la composition du ménage, les critères utilisés par les statistiques officielles et par nombre de grandes enquêtes pour définir les familles recomposées sont cependant sujets à caution (Lapierre-Adamcyk et al. 2009). A partir des années 1960, les recompositions familiales succèdent pour l'essentiel au divorce alors qu'elles succédaient au veuvage à des époques antérieures (Burguière 1993). La coexistence de relations familiales touchant plusieurs ménages est donc la règle, les relations entre beaux-parents et beaux-enfants étant concomitantes de relations avec un parent biologique non corésident, voire à des solutions multi-résidentielles pour l'enfant. De ce fait, les recompositions familiales créent aujourd'hui des familles multilocales (Schier et Proske 2010), dont la dynamique est difficilement compréhensible si l'on se centre sur un ménage unique. Plus généralement, les frontières de la famille contemporaine sont floues (Widmer 2010). L'individualisme familial, c'est-à-dire l'autonomie des individus dans la définition de leurs projets familiaux (De Singly 1996 ; Roussel 2001 ; Kellerhals et al. 2004), et les transferts intergénérationnels (Szydlik 2008 ; Brandt et al. 2009), liés à l'augmentation de l'espérance de vie,

accroissent la tendance à la diversification des contextes familiaux significatifs au-delà du ménage.

Ces constats ont porté plusieurs chercheurs à étudier la famille en ne se limitant pas aux membres du ménage (Meulders-Klein et Théry 1993 ; Martin 1997 ; Widmer 1999 ; Clément et Bonvalet 2005 ; Carroll et al. 2007). En considérant les parcours biographiques (Bonvalet et Lelièvre 1995) ou le réseau familial (Gokalp 1978), des approches qui dissocient la famille du ménage ont été développées. Bonvalet (2003) se centre sur la famille définie par la proximité spatiale et subjective en utilisant le concept de famille-entourage locale. Dans la même logique, nous nous sommes intéressés aux *configurations familiales*, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes de la famille avec lesquelles des interdépendances significatives sont développées par un individu, que ces personnes résident dans le ménage ou à l'extérieur de celui-ci (Widmer 2010).

Le cas des familles recomposées souligne l'utilité d'une distinction entre ménage et configuration familiale. Le ménage est une unité d'analyse particulièrement problématique dans leur cas puisque les enfants circulent fréquemment entre les lieux de résidence de leur père et de leur mère, même quand un seul parent détient officiellement la garde (Pasley et Ihinger-Tallman 1989). Ensuite, les liens entre les enfants et leurs parents non-résidents sont doublés par des relations entre les enfants et leurs beaux-parents dans les différents lieux de résidence (Marsiglio 2004). La confiance et la loyauté caractérisant les relations avec les premiers ne sont pas d'emblée acquises pour les seconds et doivent être construites dans les interactions (De Carlo et Widmer 2011). Les attentes de rôles concernant beaux-enfants et beaux-parents sont floues et un nombre important de beaux-parents, quoique corésidents, ne participent que marginalement à la vie de famille (Cadolle 2000 ; Brown et Manning 2009). Les frontières des familles après le divorce et la remise en couple ne correspondent pas au ménage et on peut donc faire l'hypothèse qu'elles s'établissent de manière très variable (Allan et al. 2011) et plus ou moins inclusive selon les cas (Furstenberg 1987).

L'hypothèse d'une discordance entre famille et ménage peut également être faite pour les familles de première union. Les liens de solidarité entre les générations familiales (Pitrou 1992 ; Coenen-Huther et al. 1994 ; Attias-Donfut 1995 ; Bengtson 2001 ; Attias-Donfut et al. 2002) et les liens de parenté fictive créés par le parrainage (Weston 1997), ainsi que par l'affinité et l'amitié (Giddens 1991) génèrent des contextes familiaux allant au-delà du ménage, et ce également dans les familles de première union. Enfin, les liens de sang et d'alliance, qu'ils concernent les descendants ou les frères et sœurs jouent un rôle très inégal, tant dans les familles de première que de seconde union (Firth et al. 1969 ; Crenner et al. 2000). Les relations familiales actualisées s'inscrivent en effet dans une matrice latente de relations (Riley 1983 ; Attias-Donfut et Lapierre 1997) ou *réservoir de parenté* (Coenen-Huther et al. 1994) dans lequel est effectué l'essentiel des échanges affectifs et instrumentaux.

La démographie familiale est à la base de ce réservoir et représente une contrainte à la formation des interdépendances familiales.

Le réservoir de parenté, composé par les descendants, les collatéraux et les descendants, est susceptible de s'élargir encore dans les cas de recompositions familiales, à travers les liens issus de l'union précédente et de l'alliance avec le nouveau partenaire. La formation du nouveau couple est un aspect central dans l'étude de formes de recomposition, en particulier, selon son degré d'institutionnalisation (Cherlin 1978 ; Cherlin 2004). L'institutionnalisation du couple renvoie aux attentes normatives associées au couple marié, jouant souvent un rôle pivot dans la vie familiale à la suite de l'arrivée d'un enfant suivant souvent un nombre significatif d'années de stabilité. Les couples établis depuis longtemps, mariés et ayant un enfant commun, n'ont pas les mêmes cercles de sociabilité, notamment familiale, que les couples récents, cohabitant et sans enfant (Kalmijn 2003 ; Widmer 2010). Dans la formation d'une configuration familiale, la mobilisation du réservoir de parenté est ainsi influencée par l'institutionnalisation du couple et ceci d'autant plus dans le cas des recompositions familiales, où le nouveau couple doit prendre en compte la complexité des arrangements générés par les enfants des précédentes unions.

De ces constats découlent deux questions relatives aux frontières des familles. Premièrement, ces frontières changent-elles selon que l'on est dans une première ou une seconde union ? Nous faisons l'hypothèse qu'il existe une diversité de configurations familiales tant pour les familles de première union que pour les familles recomposées, qui rend la distinction entre famille recomposée et famille de première union moins fondamentale que ce qu'une centration sur la composition du ménage fait supposer. Deuxièmement, quelle influence exerce le réservoir de parenté et l'institutionnalisation du couple sur leurs frontières ? Nous faisons l'hypothèse que la construction des configurations familiales prend place à l'intérieur de choix et de contraintes socio-démographiques ressortant tant du réservoir de parenté que de l'institutionnalisation du couple.

3 Données et méthode

Les analyses ont été réalisées en 2010–2011 à partir d'entretiens menés auprès d'un échantillon de 300 femmes, dont la moitié a vécu une recomposition familiale. Sont incluses dans l'échantillon des femmes vivant en couple avec un homme, mariées ou non, avec au moins un enfant âgé entre cinq et treize ans (si la répondante avait plus d'un enfant correspondant à ces critères, le plus âgé était choisi). En suivant les critères usuels relatifs à la composition du ménage (Sweeney 2010), nous avons défini les structures familiales recomposées comme recouvrant les cas où la répondante avait un enfant, âgé entre cinq et treize ans, né d'une union précédente, et habitant au moins trois jours sur sept avec elle, tout en ayant aussi un partenaire qui passait au moins

trois nuits par semaine à son domicile. Les structures familiales de première union recouvriraient les cas où tous les enfants cohabitant ont pour parents les membres du couple, alors qu'aucun de ceux-ci n'avait d'enfants d'une union précédente. Le critère de l'âge de l'enfant permet de diminuer la diversité des phases de la vie familiale concernées (Aldous 1996) en se centrant sur des femmes avec au moins un enfant en âge scolaire (cf. par exemple De Singly 2006). A partir d'une liste couvrant 95% des ménages suisses, un échantillon de 4 000 ménages a été sélectionné aléatoirement sur la base de deux critères : la résidence dans le canton de Genève et la présence d'au moins un enfant scolarisé. Ces 4 000 ménages ont été contactés par un institut de sondage mandaté pour établir s'ils correspondaient aux critères susmentionnés. Ces appels ont permis de sélectionner 241 ménages correspondant aux critères identifiant les situations de recomposition familiale (pour plus de détails cf. Widmer et al. 2012). 150 femmes insérées dans des structures familiales recomposées ont été ainsi interviewées à travers un questionnaire standardisé administré en face-à-face par l'équipe de chercheurs (taux de réponse de 62.2%). 150 entretiens ont été ensuite réalisés avec des femmes se trouvant dans des structures familiales de première union sélectionnées dans la base d'échantillonnage des 4 000 ménages. Ces femmes ont été choisies par appariement avec les 150 femmes en situation de recomposition, afin d'avoir les mêmes distributions d'âge et de niveau de formation des répondantes, ainsi que de l'âge de l'enfant dans les deux structures familiales étudiées.

L'échantillon se compose donc de 300 femmes âgées entre 29 et 55 ans, avec une moyenne de 40 ans. Il comprend 257 répondantes de nationalité suisse et 43 de nationalité étrangère, soit 14%, un taux inférieur à la moyenne genevoise. Le fait de s'intéresser à des familles et de tabler sur un questionnaire exclusivement en français explique cette différence. 35% des répondantes ont une formation universitaire (contre 23% des femmes à Genève), 20% une formation supérieure, 12% une maturité ou diplôme d'école normale, 30% un apprentissage et 3% uniquement une scolarité obligatoire. 191 répondantes sont mariées et 109 en concubinage. La durée de la relation de couple est supérieure dans les familles de première union, 18.7 ans en moyenne, pour 4.8 dans les familles recomposées.

La variabilité des frontières des configurations familiales est étudiée de manière empirique à partir de la définition de leur famille donnée par les individus (Levin et Trost 1992 ; Widmer 2010) : quelles personnes sont-elles considérées comme membres de la famille ? Avec qui des interdépendances significatives se sont-elles construites ? Le *Family Network Method* (Widmer et La Farga 2000 ; Widmer et al. 2013) définit les configurations familiales par une tâche d'association libre (Riley 1983 ; Levin 1993 ; Cherlin et Furstenberg 1994). On demande aux individus de lister les prénoms de toutes les personnes qu'ils considèrent comme membres significatifs de leur famille. L'enquêteur précise que par « membres significatifs de la famille », il faut entendre des personnes de la famille qui ont joué un rôle important, soit positif, soit négatif,

dans l'année en cours, pour la personne interrogée. La définition de la famille n'est donc pas préétablie par le chercheur mais donnée par la répondante.

Grâce à ce générateur de noms, on obtient une liste d'individus pour lesquels on demande également à la répondante de préciser le lien de famille. Les liens familiaux cités, par exemple « mère », « frère » ou encore « amie », permettent ensuite de désigner par un statut précis par rapport à la répondante tous les membres de sa configuration familiale. Pour chaque répondante on obtient donc une liste de liens de famille.

Le réservoir de parenté est reconstruit en récoltant des informations systématiques sur le nombre de parents, frères et sœurs, grands-parents, oncles et tantes en vie des répondantes. Il s'agit donc d'un inventaire des membres de la parenté pouvant être inclus par les répondantes dans leurs configurations familiales, qui s'établit sur la survie de parents et de grands-parents, sur la présence d'enfants, sur l'existence d'oncles et tantes, et d'une fratrie plus ou moins large (Pitrou 1992 ; Coenen-Huther et al. 1994). Ces mêmes informations sont récoltées pour la parenté de leurs partenaires actuels et, pour les répondantes en situation de recomposition familiale, pour la parenté de leurs anciens partenaires.

L'institutionnalisation du couple est mesurée à partir de trois indicateurs : la durée de l'union, le mariage et la présence d'un enfant commun (présent dans 40% des cas de recomposition, et dans 100% des premières unions).

Un certain nombre de variables de contrôle sont également prises en compte. Il s'agit de la nationalité, du niveau de formation de la répondante et de son âge. Liées de manière générale à la façon de construire la famille (Martin 1997), les deux premiers facteurs peuvent en particulier influencer le processus d'institutionnalisation du couple puisqu'ils sont en rapport avec les ressources relationnelles et culturelles reliées à la gestion du couple (Widmer et al. 2003 ; Sweeney 2010), alors que l'âge est associé au réservoir de parenté puisqu'il est déterminant quant à la probabilité d'avoir des apparentés encore en vie (Puur et al. 2011).

4 Résultats

4.1 Composition des configurations familiales

Au total 154 liens familiaux différents ont été mentionnés. Nous nous focalisons sur les 23 liens qui ont été cités par cinq pour cent ou plus des répondantes. Ces liens représentent 86% du total des citations faites (Tableau 1). Les 131 autres liens, cités par moins de cinq pour cent des répondantes, ont été regroupés dans une catégorie résiduelle (Autres).

Tableau 1 Les 23 liens familiaux les plus cités

Liens familiaux ^a	Effectifs	Répondantes citant le lien (N tot = 300)		Citations du lien (N tot = 2 942)	
		%	%	% cumulé	
1 Partenaire	287	96	10	10	10
2 Mère	229	76	8	18	
3 Fils	225	75	12	29	
4 Fille	211	70	11	40	
5 Père	168	56	6	46	
6 Sœur	121	40	5	51	
7 Frère	115	38	5	56	
8 Mère du partenaire	110	37	4	59	
9 Amie	86	29	6	65	
10 Père du partenaire	66	22	2	67	
11 Ancien partenaire ^b	63	21	2	69	
12 Sœur du partenaire	51	17	2	72	
13 Fille du partenaire	37	12	2	73	
14 Partenaire du frère	35	12	1	74	
15 Fils du partenaire	33	11	1	76	
16 Fils de la sœur	31	10	2	77	
17 Partenaire de la sœur	29	10	1	78	
18 Fille de la sœur	28	9	1	81	
19 Frère du partenaire	26	9	1	82	
20 Ami	24	8	1	83	
21 Mère de l'ancien partenaire	21	7	1	84	
22 Fille du frère	19	6	1	85	
23 Fils du frère	18	6	1	86	

a Statut familial par rapport à la répondante.

b Père de l'enfant dans la structure recomposée.

Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

Sur cette base, nous avons procédé à une analyse factorielle², suivie d'une classification hiérarchique³. Ces analyses ont débouché sur la mise en avant de neuf types de configurations familiales : Sans partenaire, Post-divorce, Nucléaire, Verticale, Amis, Alliance, Frères, Sœurs et Parenté.

2 L'analyse factorielle est effectuée avec le logiciel R (R Development Core Team 2011). Une rotation de type *varimax* est effectuée. Les dix facteurs retenus ont des valeurs propres supérieures à 0.65 et expliquent 53% de la variance.

3 L'analyse de classification hiérarchique effectuée se base sur une mesure de la distance euclidienne entre les profils des individus et sur un algorithme de classification de type Ward.

Le type Sans partenaire comprend en moyenne neuf liens ; il est centré principalement sur les enfants de la répondante, tout en incluant dans une majorité des cas ses parents et ses frères et sœurs. La caractéristique principale de cette configuration est cependant que le nouveau partenaire n'est pas cité par la répondante comme membre significatif de sa famille. En d'autres termes, bien qu'il y ait bien un partenaire à domicile au moins trois jours sur sept, celui-ci n'est pas considéré comme un membre de la famille à part entière. Le type Post-divorce est une configuration de grande taille (en moyenne 11.6 liens) se caractérisant, en plus des liens usuels (enfants, parents de la répondante), par la présence de l'ancien partenaire et père de l'enfant en situation de recomposition familiale, de la mère de l'ancien partenaire, du nouveau partenaire et des enfants du nouveau partenaire. Tout au contraire, le type Nucléaire est de très petite taille (en moyenne six liens) et comprend essentiellement le partenaire et les enfants de la répondante, accompagnés d'une ou deux autres personnes aux statuts divers. Il s'agit donc d'une configuration recentrée sur le ménage. Il en va de même, mais dans une moindre mesure, pour le type Vertical, qui comprend également les parents de la répondante ; les liens intergénérationnels y sont donc très présents (en moyenne 9 liens). Le type Amis élargit la famille nucléaire en investissant la parenté fictive : les amis, et surtout amies, souvent de longue date, sont considérés comme des membres significatifs de la famille (en moyenne 11.5 liens). Le type Alliance investit davantage que les autres dans les membres de la parenté du partenaire actuel de la répondante (en moyenne 10.3 liens) : beau-père, belle-mère, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que les neveux et nièces par alliance sont beaucoup plus présents qu'ailleurs. Les types Frères et Sœurs se centrent sur les germains⁴ ainsi que sur les partenaires et enfants de ceux-ci. Il s'agit donc de types où la fratrie et ses alliés ont une place très centrale, dans des configurations de grande taille (en moyenne respectivement 14.7 et 13.7 liens), débordant largement le cadre du ménage. Finalement, le type Parenté se caractérise par une forte présence de toute une série de liens familiaux : on y retrouve comme ailleurs les parents et les germains mais viennent se rajouter les grands-parents, oncles et tantes, cousins, beaux-parents, beaux-frères et belles-sœurs, etc. Les liens sont nombreux (en moyenne 14.7) et très divers.

Ces configurations familiales sont inégalement représentées dans l'échantillon (Tableau 2). La configuration Verticale est prépondérante puisqu'elle couvre un cinquième des cas. Presque 15% des familles appartiennent au type Post-divorce, 12% et 11% des cas sont compris dans la configuration Amis et dans la configuration Alliance. La distribution des configurations est aussi sensible à la structure familiale (Figure 1).

Les structures familiales de seconde union incluent les sept configurations présentes dans les structures de première union auxquelles se rajoutent les configurations Sans partenaire et Post-divorce, qui leur sont spécifiques. Plus de 60% des

⁴ Les liens de « germanité », ou entre « germains », font référence aux frères et sœurs.

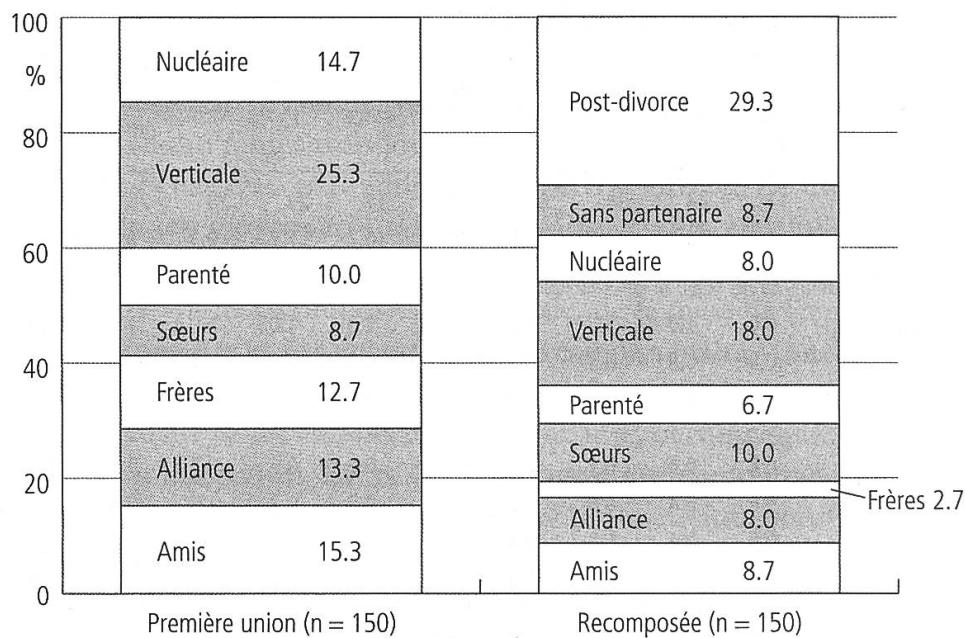
Tableau 2 Description des configurations familiales : effectifs par configuration, nombre moyen de personnes citées par lien familial et par configuration

	Sans partenaire	Post-divorce	Nucléaire	Verticale	Amis	Aliiance	Frères	Sœurs	Parenté	Total	Test de Fischer
Effectifs	13	44	34	65	36	32	23	28	25	300	–
%	4.3	14.7	11.3	21.7	12	10.7	7.7	9.3	8.3	100	–
Nombre moyen de personnes citées selon le lien familial											
Partenaire actuel	0.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	–
Mère	0.9	0.8	0.3	0.9	0.7	0.8	0.9	0.7	0.9	0.8	8.8**
Enfants de la répondante	1.3	2.2	2.4	2.3	2.1	2.3	2.3	2.1	2.1	2.2	2.2*
Père	0.8	0.6	0.1	0.8	0.4	0.6	0.6	0.5	0.7	0.6	7.4**
Sœur	0.6	0.4	0.0	0.5	0.6	0.3	0.2	1.8	0.4	0.5	20.0**
Frère	0.5	0.4	0.0	0.4	0.4	0.5	1.1	0.6	0.5	0.5	6.9**
Mère du partenaire actuel	0.0	0.4	0.2	0.3	0.2	0.9	0.4	0.3	0.7	0.4	12.0**
Amie	0.3	0.2	0.0	0.2	2.8	0.3	0.8	0.1	0.4	0.6	43.0**
Père du partenaire actuel	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	1.0	0.3	0.2	0.4	0.2	39.0**
Ancien partenaire	0.5	1.0	0.0	0.0	0.11	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2	95.0**
Sœur du partenaire actuel	0.0	0.2	0.0	0.1	0.2	0.5	0.2	0.3	0.5	0.2	3.2**
Enfants du partenaire actuel	0.0	0.7	0.2	0.3	0.1	0.3	0.1	0.4	0.2	0.3	2.8**
Partenaire du frère	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9	0.1	0.1	0.1	43.0**
Fils de la sœur	0.2	0.1	0.0	0.2	0.1	0.0	0.0	0.9	0.2	0.2	8.7**
Partenaire de la sœur	0.2	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.5	0.2	0.1	7.8**
Fille de la sœur	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.7	0.3	0.1	6.7**
Frère du partenaire actuel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.03	0.0	0.0	0.0	1.24	0.1	230.0**
Ami	0.1	0.0	0.0	0.1	0.6	0.0	0.2	0.0	0.0	0.1	9.1**
Mère de l'ancien partenaire	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	8.6**
Fille du frère	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6	0.0	0.2	0.1	11.0**
Fils du frère	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.1	0.26	0.1	9.2**
Autre	3.2	2.7	1.7	1.8	2.1	1.8	4.3	3.2	4.1	2.5	5.6**
Nombre moyen de personnes citées (total)	8.9	11.6	5.8	9.0	11.5	10.3	14.7	13.7	14.8	10.8	19.0**

** Significatif au seuil de 1%; * Significatif au seuil de 5%.

Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

Figure 1 Répartition des configurations familiales selon la structure familiale



Note: $\chi^2 = 77.51$, V de Cramer = 0.51, significatifs au seuil de 1%.

Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

familles recomposées se trouvent donc dans des configurations présentes également dans les familles de première union. Il y a certes des différences de représentation des configurations selon la structure familiale : les configurations Amis, Alliance, Frères et Nucléaire sont surreprésentées dans les familles de première union. La configuration Post-divorce est la plus largement représentée dans les secondes unions ; on notera que le deuxième type le plus fréquent dans cette structure est la configuration Verticale et le troisième la configuration Sœurs.

Il y a donc une pluralité de configurations familiales dans les familles de seconde union comme dans les familles de première union. Suite à la recomposition, certains individus maintiennent leurs anciens liens familiaux et n'intègrent pas leurs nouveaux liens conjugaux à leur famille (configuration Sans partenaire) ; d'autres font coexister nouveaux et anciens liens familiaux (configuration Post-divorce) ; certains remodèlent leur famille autour de la nouvelle relation conjugale (configuration Nucléaire). Enfin, de nombreux individus intègrent à leur configuration familiale des amis et des membres de leur parenté élargie.

4.2 Réservoirs de parenté

Les réservoirs de parenté sont définis par la présence d'apparentés par le sang ou l'alliance, que ces apparentés soient ou non définis comme membres significatifs de sa famille par la répondante.

Tableau 3 Description des réservoirs de parenté : effectifs par réservoir et nombre moyen de membres effectifs de la parenté par réservoir

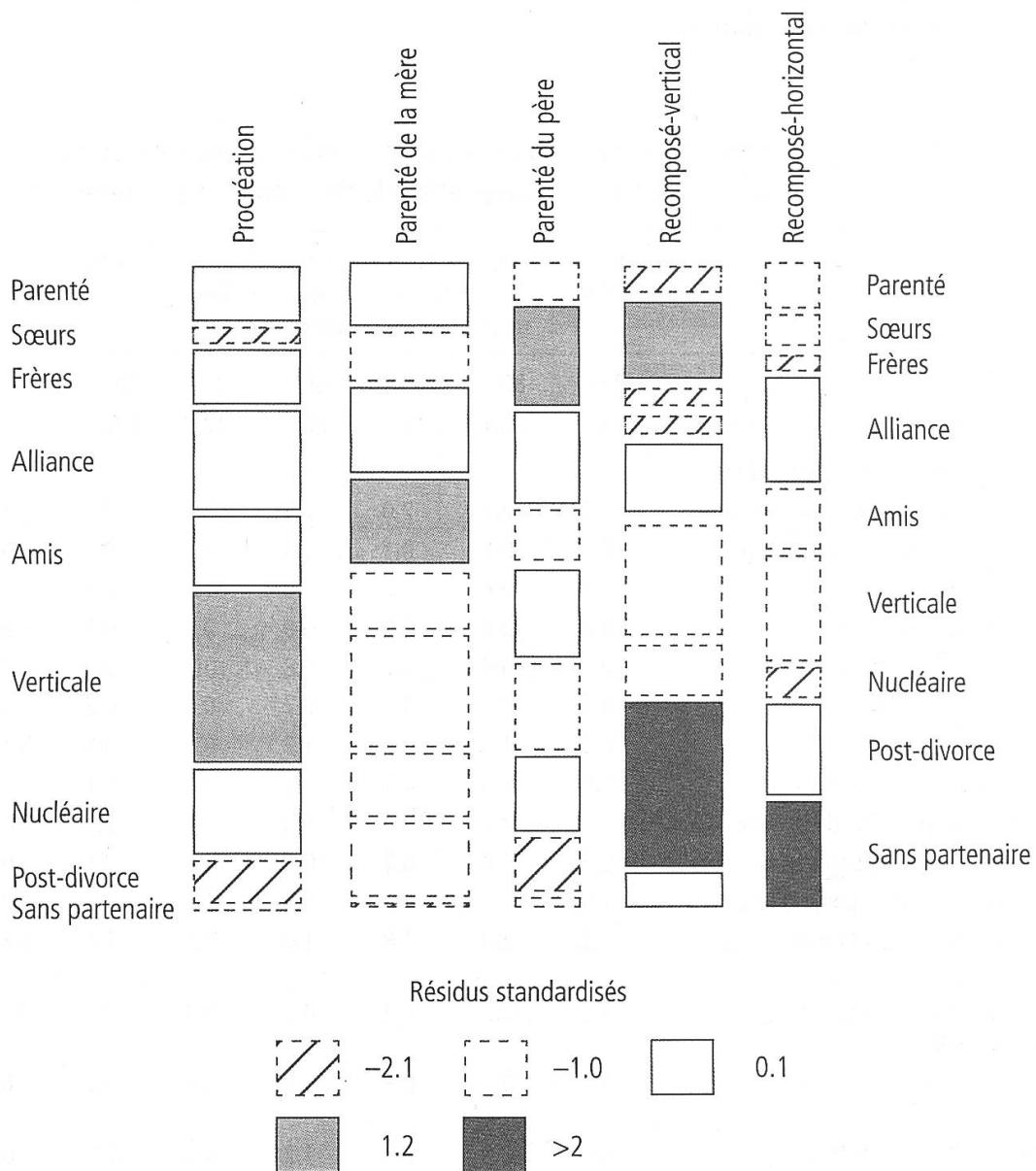
	Procréation	Parenté de la mère	Parenté du père	Recomposé-vertical	Recomposé-horizontal	Total	Test de Fischer
Effectifs	72	80	45	66	37	300	–
%	24	26.7	15	22	12.3	100	–
Membres effectifs de la parenté en vie							
Nombre d'enfants de la répondante	2.7	2.2	2.0	2.1	2.1	2.3	6.1**
Nombre d'enfants du partenaire	0.0	0.1	0.1	1.4	0.8	0.5	41.0**
Ancien partenaire	0.1	0.4	0.2	1.0	1.0	0.5	81.0**
Mère de la répondante	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	1.5
Père de la répondante	0.7	0.6	0.7	0.8	0.7	0.7	1.2
Nombre de frères	0.9	0.7	0.9	0.7	0.8	0.8	0.9
Nombre de sœurs	0.5	1.0	0.7	1.2	0.5	0.8	5.1**
Nombre de germains du père	1.0	1.9	4.1	1.2	2.5	1.9	25.0**
Nombre de germains de la mère	1.1	4.4	1.0	1.4	1.2	2.1	69.0**
Nombre de grands-parents	0.2	0.3	0.2	0.4	0.1	0.3	1.6**
Père et/ou mère du partenaire	1.5	1.5	1.7	1.5	1.6	1.5	1.2
Nombre de sœurs et frères du partenaire	1.2	2.0	1.8	1.0	2.0	1.6	8.7**
Nombre de grands-parents du partenaire	0.2	0.3	0.3	0.2	0.3	0.3	0.9
Père et/ou mère de l'ancien partenaire	0.2	0.6	0.3	1.5	1.3	0.7	49.0**
Nombre de sœurs et frères de l'ancien partenaire	0.0	0.5	0.2	1.2	4.1	0.9	117.0**
Nombre de grands-parents de l'ancien partenaire	0.0	0.2	0.0	0.2	0.2	0.1	3.9**

** Significatif au seuil de 1%.

Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

Figure 2

Répartition des configurations familiales selon le réservoir de parenté : Mosaic Plot



Note de lecture : le résidu standardisé correspond à la racine signée de la contribution au χ^2 . Un résidu positif indique que les effectifs observés sont plus grands que les effectifs attendus à l'indépendance; un résidu négatif indique que les effectifs observés sont plus petits que les effectifs attendus. La largeur des colonnes correspond à la distribution marginale des Réservoirs de parenté. La hauteur des cases correspond à la distribution conditionnelle des Configurations familiales (sachant les Réservoirs). $\chi^2 = 65.67$, V de Cramer = 0.23, significatifs au seuil de 1%.

Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

Une analyse factorielle suivie d'une classification hiérarchique ont permis de dégager cinq types de réservoirs distincts (Tableau 3) : Procréation, Parenté de la mère, Parenté du père, Recomposé-vertical et Recomposé-horizontal. Le premier type, Procréation, est associé à une forte présence d'enfants (plus de deux en moyenne) et à une faible présence de tous les liens issus de la recomposition familiale. Ce type est donc caractéristique des structures de première union. Il est centré sur la famille de procréation avec néanmoins une présence forte des mères des répondantes. Deux types voient une prédominance des frères et sœurs des parents de la répondante, c'est-à-dire ses oncles et tantes. Dans le type Parenté de la mère on trouve des réservoirs où les frères et sœurs de la mère, mais aussi les sœurs de la répondante et du partenaire sont très présents. Le type Parenté du père comprend un grand nombre de frères et sœurs du père (quatre en moyenne) et des frères de la répondante. Deux autres types sont caractérisés par des apparentés issus de la famille d'avant le divorce et de la recomposition : l'ancien partenaire et les enfants du partenaire actuel dominent. Le type Recomposé-vertical se caractérise par la présence d'apparentés de plusieurs générations : une forte présence des parents de l'ancien partenaire ainsi que des enfants du partenaire actuel, de sœurs, des grands-parents de la répondante et des grands-parents de l'ancien partenaire. Le type Recomposé-horizontal se caractérise par un nombre important d'apparentés de la même génération que la répondante : en particulier les frères et sœurs de l'ancien partenaire (quatre en moyenne) et ceux du partenaire actuel.

Les réservoirs de parenté sont fortement associés à la structure familiale (V de Cramer = 0.72, significatif au seuil de 1%). Plus de 65% des familles ayant une structure recomposée ont un réservoir de parenté recomposé, le reste (35%) se distribuant de manière très inégale entre le réservoir Parenté de la mère, le réservoir Parenté du père et le réservoir Procréation.

Les réservoirs de parenté sont statistiquement associés aux configurations familiales (Figure 2). Les configurations de type Vertical sont plus fréquentes dans le réservoir Procréation : la présence massive d'enfants conduit à l'activation de liens verticaux sur plusieurs générations. La configuration Alliance est davantage activée dans le réservoir Parenté de la mère : des configurations centrées sur la parenté du partenaire sont associées à la présence de la parenté de la mère. Le type Recomposé-vertical favorise les configurations Sœurs et Post-divorce. Les configurations Sans partenaire sont associées quant à elles au réservoir Recomposé-horizontal.

4.3 Modèles multivariés

Le Tableau 4 présente une série de régressions logistiques cherchant à rendre compte des différentes configurations familiales. Les effets des réservoirs de parenté et de

Tableau 4 Facteurs explicatifs de l'appartenance aux configurations familiales : modèles logit

	Sans partenaire	Post-divorce	Nucléaire	Verticale	Amis	Alliance	Frères	Sœurs	Parenté
Réservoirs de parenté									
Procréation (réf.)	1.0 ^b	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Parenté de la mère	1.0 ^b	0.78	0.71	0.61	0.91	1.76	1.64	3.11	1.22
Parenté du père	1.0 ^b	0.69	0.90	0.40 ^t	1.43	0.82	1.83	7.35*	0.70
Recomposé-vertical	1.0 ^b	0.60	0.75	1.20	1.33	0.37	0.75	6.21*	0.68
Recomposé-horizontal	4.10*	0.27 ^t	0.40	1.11	1.18	1.81	0.68	2.14*	1.21
Durée de l'union	0.66*	0.78**	0.99	1.09**	1.02	0.95	1.08 ^t	0.99	1.01
Mariée actuellement	1.44	0.82	5.91*	1.14	1.54	1.39	0.28*	0.55	0.94
Enfant en commun	0.30	1.55	0.43	0.59	0.71	8.92*	3.60	1.92	1.50
Age ^a : >40 ans	1.39	1.26	2.12 ^t	0.41**	0.92	0.78	0.92	2.04	0.95
Nationalité : non suisse	1.90	0.80	1.40	1.30	0.65	0.35*	0.47	2.12 ^t	1.63
Formation supérieure ou universitaire	0.62	0.66	1.06	0.94	0.98	0.86	1.67	0.76	1.66
Constante	0.22 ^t	2.14	0.53**	0.20**	0.11**	0.04**	0.02**	0.02	0.04**
χ^2	37.64**	40.84**	16.59 ^t	19.35*	3.25	26.73*	17.39 ^t	16.10 ^t	6.06
R ² de Nagelkerke	0.39	0.30	0.11	0.10	0.02	0.17	0.14	0.11	0.05
N	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Entrées : *odd ratios*.

** Significatif au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5% ; † Significatif au seuil de 10%.

Note de lecture : les coefficients correspondent aux e^b .

a La variable âge a été dichotomisée à la médiane (40) pour éviter une trop grande colinéarité avec la durée de l'union. Des analyses effectuées avec la variable âge originale montrent les mêmes tendances.

b Dans ce modèle, les individus appartenant aux réservoirs Procréation, Parenté de la mère, Parenté du père et Recomposé-vertical ont été regroupés dans une seule catégorie (référence) pour avoir des effectifs suffisants à l'analyse.

Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

L'institutionnalisation du couple (durée, mariage, présence d'un enfant commun) sont évalués⁵.

Le réservoir Recomposé-horizontal augmente très fortement les chances d'appartenir à la configuration Sans partenaire. Ce même réservoir diminue par contre les chances d'appartenir à la configuration Post-divorce. Si aucun réservoir n'influence de manière déterminante l'appartenance aux configurations Nucléaire, Amis, Alliance, Frère et Parenté, on remarque que le réservoir Parenté du père diminue les chances de développer des configurations Verticale et augmente fortement les chances d'appartenir à des configurations Sœurs. Les chances d'appartenir à ces dernières sont également significativement plus grandes pour les réservoirs Recomposé-vertical et Recomposé-horizontal.

Plusieurs variables mesurant l'institutionnalisation du couple ont un impact sur l'appartenance aux configurations familiales. Une longue durée de relation diminue la probabilité de développer une configuration Sans partenaire ou Post-divorce. Les configurations Verticale et Frères sont par contre plus probables quand la relation conjugale s'inscrit dans la durée. L'appartenance aux autres configurations n'est pas influencée par la durée de l'union. Le fait d'être mariée avec le partenaire actuel fait augmenter la probabilité de la configuration Nucléaire et diminuer la probabilité d'appartenance à la configuration Frères. L'institutionnalisation de l'union conjugale à travers le mariage tend donc à donner une importance accrue au partenaire et aux enfants. Un enfant en commun avec le partenaire actuel exerce un effet fort sur les chances d'appartenir à la configuration Alliance.

Pour ce qui concerne les caractéristiques individuelles, les configurations familiales sont sensibles à la position des individus dans le parcours de vie : les répondantes plus âgées développent moins souvent une configuration Verticale et davantage une configuration Nucléaire. Les répondantes de nationalité étrangère développent plus souvent une configuration Sœurs, et les répondantes de nationalité suisse une configuration Alliance.

5 Conclusion

Les indicateurs utilisés pour approcher les familles recomposées dans les statistiques officielles et les grandes enquêtes prennent très largement appui sur la composition du ménage. Les résultats présentés ici montrent que les familles qui comptent aujourd'hui vont au-delà du ménage, tant pour les familles de première union que pour les familles de seconde union.

⁵ Nous avons exclu la variable indiquant l'appartenance à une structure familiale de première union ou à une structure familiale recomposée pour éviter des effets de colinéarité avec les réservoirs de parenté.

Le divorce et la remise en couple génèrent une pluralité de contextes familiaux aux frontières très diverses. Ces transitions ne définissent d'ailleurs qu'en partie les configurations familiales, c'est-à-dire les personnes avec lesquelles des liens familiaux significatifs sont développés ou maintenus. Pour les individus en situation de recomposition familiale, les nouvelles et anciennes unions représentent des vecteurs relationnels d'importance variable. L'individu peut acquérir, par la remise en couple, des membres supplémentaires, en perdant ou maintenant, selon les cas, les liens générés par l'union précédente. C'est seulement dans le cas où les liens des deux unions coexistent que l'on trouve le modèle de la « famille étendue » modifiée après un divorce et remariage, identifié par Furstenberg (1987).

L'influence forte mais non déterminante du réservoir de parenté confirme que les individus ont une agentivité propre dans la construction de leurs configurations familiales qui ne sont pas le reflet exact de la démographie familiale. Les réservoirs de parenté ne structurent pas complètement, en effet, les configurations familiales mais mettent un potentiel à disposition des individus, à partir duquel ces derniers font des choix, sélectionnent des liens et en désinvestissent d'autres. Les membres significatifs de la famille ne sont ni complètement déterminés par les contraintes du contexte démographique propre à chaque individu, ni librement choisis. Les liens familiaux développés par chacun dépendent en partie, par l'intermédiaire du réservoir de parenté, des choix de conjugalité et de fertilité faits par un grand nombre de personnes (parents, beaux-parents, frères et sœurs, etc.). Ils s'inscrivent donc dans une histoire familiale.

L'institutionnalisation du couple a elle aussi un effet sur la définition des frontières de la famille. Le couple est un vecteur d'interdépendances familiales : le mariage renforce une centration sur la famille nucléaire ; la présence d'un enfant stimule au contraire le développement de liens avec la parenté du partenaire (et père de l'enfant). Les configurations familiales reproduisent aussi des tendances connues en matière de sociabilité. Un certain nombre d'études sur les réseaux sociaux ont par exemple montré que les liens familiaux, notamment intergénérationnels, résistent davantage que les liens amicaux aux ruptures telles que le divorce (Coenen-Huther et al. 1994 ; Bonvalet et Maison 1999 ; Grossetti 2007). Le rôle central des femmes dans les réseaux de solidarité familiale (Rosenthal 1985 ; Liebler et Sandefur 2002) et le fait que les liens entre sœurs sont souvent plus étroits que les liens entre frères et sœurs (Voorpostel et al. 2007) expliquent la significativité accrue des sœurs par rapport aux frères, plus grande encore quand on est de nationalité étrangère et en situation de recomposition familiale. Dans leur ensemble, la diversité des configurations montrent l'importance croissante de la famille dans la différenciation des sources de sociabilité des individus (DiPrete et al. 2011).

En conclusion, l'étude des frontières familiales construites par les individus permet de relativiser l'opposition, souvent faite sur la base de la composition du ménage, entre structures familiales de première union et structures familiales recom-

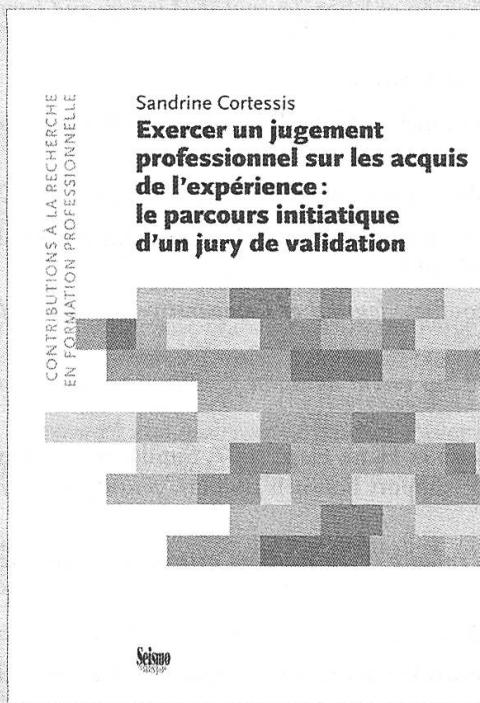
posées. Les familles qui comptent aux yeux des individus ne sont pas radicalement différentes selon que l'on est dans une première ou une seconde union ; elles ne se limitent pas au ménage ; elles ne sont pas non plus l'exact reflet du réservoir de parenté. La famille se construit à l'intersection des contraintes démographiques et de l'action individuelle ; elle ressort du parcours de vie ainsi que des choix familiaux de l'individu et de ses apparentés.

6 Références bibliographiques

- Aldous, Joan. 1996. *Family Careers: Rethinking the Developmental Perspective*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Allan, Graham, Crow Graham et Hawker Sheila. 2011. *Stepfamilies*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Attias-Donfut, Claudine (éds.). 1995. Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat. Paris : Nathan.
- Attias-Donfut, Claudine et Nicole Lapierre. 1997. *La famille providence : trois générations en Guadeloupe*. Paris : La Documentation Française.
- Attias-Donfut, Claudine, Nicole Lapierre et Martine Ségalen. 2002. *Le nouvel esprit de famille*. Paris : Odile Jacob.
- Bengtson, Vern. L. 2001. Beyond the nuclear family: the increasing importance of multigenerational bonds. *Journal of Marriage and Family* 63(1) : 1–16.
- Bien, Walter, Angela Hartl et Markus Teubner (éds.). 2002. *Stieffamilien in Deutschland: Eltern und Kinder zwischen Normalität und Konflikt*. Familiensurvey, Band 10. Opladen : Leske + Budrich.
- Bonvalet, Catherine. 2003. La famille-entourage locale. *Population* 58(1) : 9–43.
- Bonvalet, Catherine et Eva Lelièvre. 1995. Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial. *Sociologie et sociétés* 27(2) : 177–190.
- Bonvalet, Catherine et Dominique Maison. 1999. « Famille et entourage : le jeu des proximités » Pp. 83–110 in *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, édité par Catherine Bonvalet, Anne Gotman et Yves Grafmeyer. Paris : Ined/PUF.
- Brandt, Matina, Klaus Haberkern et Mark Szydlik. 2009. Intergenerational help and care in Europe. *European Sociological Review* 25(5) : 585–601.
- Brown, Susan L. et Wendy D. Manning. 2009. Family boundary ambiguity and the measurement of family structure: the significance of cohabitation. *Demography* 46(1) : 85–101.
- Burguière, André. 1993. « De la famille en miettes à la famille recomposée » Pp. 23–31 in *Les recompositions familiales aujourd'hui*, édité par Marie-Thérèse Meulders-Klein et Irène Théry. Paris : Nathan.
- Cadolle, Sylvie. 2000. *Etre parent, être beau-parent. La recomposition de la famille*. Paris : Odile Jacob.
- Carroll, Jason S., Chad D. Olson et Nicolle Buckmiller. 2007. Family boundary ambiguity: a 30-year review of theory, research, and measurement. *Family Relations* 56(2) : 210–230.
- Cherlin, Andrew J. 1978. Remarriage as an incomplete institution. *American Journal of Sociology* 84(3) : 634–650.
- Cherlin, Andrew J. 2004. The deinstitutionalization of American marriage. *Journal of Marriage and Family* 66(4) : 848–861.
- Cherlin, Andrew J. et Frank Furstenberg. 1994. Stepfamilies in the United States: a reconsideration. *Annual Review of Sociology* 20(1) : 359–381.

- Clément, Céline et Catherine Bonvalet. 2005. Familles recomposées et ancrage résidentiel. *Espaces et sociétés* 120–121(2–3) : 79–97.
- Coenen-Huther, Josette, Jean Kellerhals et Malik von Allmen. 1994. *Les réseaux de solidarité dans la famille*. Lausanne : Réalités Sociales.
- Crenner, Emmanuelle, Jean-Hugues Déchaux et Nicolas Herpin. 2000. Le lien de germanité à l'âge adulte : une approche par l'étude des fréquentations. *Revue française de sociologie* 41(2) : 211–239.
- De Carlo, Ivan et Eric D. Widmer. 2011. "The fabric of trust in families : inherited or achieved?" Pp. 215–233 in *Families and kinship in contemporary Europe. Rules and practices of relatedness*, édité par Jallinoja Riitta et Eric D. Widmer. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- De Singly, François. 1996. *Le couple, le soi et la famille*. Paris : Nathan.
- De Singly, François. 2006. *Les adonaissants*. Paris : A. Colin.
- DiPrete, Thomas A., Andrew Gelman, Tyler McCormick, Julien Teitler et Tian Zheng. 2011. Segregation in social networks based on acquaintanceship and trust. *American Journal of Sociology* 116(4) : 1234–1283.
- Firth, Raymond, Jane Hubert et Anthony Forge. 1969. *Families and their Relatives : Kinship in a Middle-Class Sector of London*. Londres et New York : Routledge and Kegan Paul.
- Furstenberg, Frank F. 1987. "The new extended family" Pp. 42–64 in *Remarriage and stepparenting: current research and theory*, édité par Kay Pasley et Marilyn Ihinger-Tallman. New York : Guilford Press.
- Giddens, Antony. 1991. *Modernity and Self-identity: Self and Society in the Late Modern Age*. Cambridge : Polity Press.
- Gokalp, Catherine. 1978. Le réseau familial. *Population* 33(6) : 1077–1094.
- Grossetti, Michel. 2007. Are French networks different? *Social Networks* 29(3) : 391–404.
- Kalmijn, Matthijs. 2003. Shared friendship networks and the life course : an analysis of survey data on married and cohabiting couples. *Social Networks* 25(3) : 231–249.
- Kellerhals, Jean, Eric Widmer et René Levy. 2004. *Mesure et démesure du couple. Cohésion, crises et résilience dans la vie des couples*. Paris : Payot.
- Kreider, Rose M. et Renee Ellis. 2011. Living arrangements of children : 2009. *Current Population Reports* P70–126. U.S. Census Bureau, Washington, D.C.
- Lapierre-Adamcyk, Evelyne, Céline Le Bourdais et Valérie Martin. 2009. Familles et réseau familial extra-résidentiel : une réflexion sur les limites de la définition statistique de la famille. *Cahiers québécois de démographie* 38(1) : 5–39.
- Levin, Irene. 1993. Family as mapped realities. *Journal of Family Issues* 14(1) : 82–91.
- Levin, Irene et Jan Trost. 1992. Understanding the concept of family. *Family Relations* 41(3) : 348–351.
- Liebler, Carolyn A. et Gary D. Sandefur. 2002. Gender differences in the exchange of social support with friends, neighbors, and co-workers at midlife. *Social Science Research* 31(3) : 364–391.
- Marsiglio, William. 2004. When stepfathers claim stepchildren : a conceptual analysis. *Journal of Marriage and Family* 66(1) : 22–39.
- Martin, Claude. 1997. *L'après divorce : lien familial et vulnérabilité*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Meulders-Klein, Marie-Thérèse et Irène Théry (éds.). 1993. *Les recompositions familiales aujourd'hui*. Paris : Nathan.
- Papernow, Patricia L. 1993. *Becoming a Stepfamily*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Pasley, Kay et Marilyn Ihinger-Tallman. 1989. Boundary ambiguity in remarriage : does ambiguity differentiate degree of marital adjustment and integration? *Family Relations* 38(1) : 46–52.
- Pitrou, Agnès. 1992. *Les solidarités familiales*. Toulouse : Privat.

- Puur, Allan, Luule Sakkeus, Asta Põldma et Anne Herm. 2011. Intergenerational family constellations in contemporary Europe. *Demographic Research* 25 : 135–172.
- R Development Core Team. 2011. R: a language and environment for statistical computing, Vienna, Austria, <http://www.R-project.org> (01.04.2010).
- Riley, Matilda W. 1983. The family in an aging society. *Journal of Family Issues* 4(3) : 439–454.
- Rosenthal, Carolyn J. 1985. Kinkeeping in the familial division of labor. *Journal of Marriage and Family* 47(4) : 965–974.
- Roussel, Louis. 2001. *La famille incertaine : essai*. Paris : Odile Jacob.
- Schier, Michaela et Anna Proske. 2010. One child, two homes. *DJL Bulletin*. Special English edition 2010: 16–18.
- Stewart, Susan D. 2005. Boundary ambiguity in stepfamilies. *Journal of Family Issues* 26(7) : 1002–1029.
- Sweeney, Megan M. 2010. Remarriage and stepfamilies : strategic sites for family scholarship in the 21st century. *Journal of Marriage and Family* 72(3) : 667–684.
- Szydlik, Mark. 2008. Intergenerational solidarity and conflict. *Journal of Comparative Family Studies* 39(1) : 97–114.
- Vivas, Emilie. 2009. *1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée*. Insee Première1259.
- Voorpostel, Marieke, Tanja van der Lippe, Pearl A. Dykstra et Henk Flap. 2007. Similar or different ? The importance of similarities and differences for support between siblings. *Journal of Family Issues* 28(8) : 1026–1053.
- Wanner, Philippe. 2006. *Indicateurs démographiques de l'enfance et des relations entre générations*. Neu-châtel : Office fédéral de la statistique.
- Weston, Kath. 1997. *Families We Choose: Lesbians, Gays, Kinship*. New York : Columbia University Press.
- Widmer, Eric D. 1999. Family contexts as cognitive networks: a structural approach of family relationships. *Personal Relationships* 6(4) : 487–503.
- Widmer, Eric D. 2010. *Family Configurations: a Structural Approach to Family Diversity*. Farnham : Ashgate.
- Widmer, Eric D., Gaëlle Aeby et Marlène Sapin. 2013. Collecting family network data. *International Review of Sociology* 23(1) : 27–45.
- Widmer, Eric D., Nicolas Favez, Gaëlle Aeby, Ivan De Carlo et Minh-Thuy Doan. 2012. *Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de première union*. Sociograph 13. Genève: Département de sociologie, Université de Genève.
- Widmer, Eric D., Jean Kellerhals et René Levy. 2003. *Couples contemporains – Cohésion, régulation et conflits: une enquête sociologique*. Zurich : Seismo.
- Widmer, Eric D. et Linda-Ann La Farga. 2000. Family networks: a sociometric method to study relationships in families. *Field Methods* 12(2) : 108–128.



Produire collectivement un jugement professionnel sur les acquis expérientiels des candidats et le communiquer publiquement, sont au cœur de l'activité des jurys de validation des acquis de l'expérience. Le travail du jury consiste à élaborer une décision collective souveraine débouchant ou non sur une certification. L'activité de production du jugement suppose une activité discursive à caractère argumentatif. C'est donc cette activité collective de communication, d'interprétation et d'argumentation conduisant à la conclusion de la décision qui est interrogée et analysée dans cet ouvrage. Comment se construit l'accord entre les membres du jury ? Les opinions des jurés de VAE sont-elles à considérer comme purement subjectives ou peut-on leur attribuer des critères de rationalité ? Le dispositif de VAE suppose la rencontre de deux activités, celle des jurés, mais également celles des dépositaires de l'expérience, les candidats, appelés à démontrer la valeur de leurs acquis. Face aux jurés comment les candidats s'y prennent-ils pour valoriser leurs

Série «Contributions à la recherche en formation professionnelle»

Sandrine Cortessis

Exercer un jugement professionnel sur les acquis de l'expérience : le parcours initiatique d'un jury de validation

2013, 196 pages
ISBN 978-2-88351-061-6
SFr. 28.—/Euro 22.—

expériences personnelles et professionnelles ? Quels candidats sont jugés les plus convaincants ? La partie empirique de cet ouvrage se centre sur des actes souvent couverts de la discréption attribuée aux opérations de jugement en général et de la délibération des jurys en particulier. Cette contribution tente de relier des problématiques d'évaluation en formation et dans le champ du travail, en se centrant sur des activités qui articulent une attribution de valeur à une appréhension de l'action ou de la personne.

Sandrine Cortessis est senior researcher à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle. Elle travaille actuellement dans un champ de recherche spécialisé sur les questions de validation des acquis de l'expérience et d'analyse des activités de travail. La thèse dont cet ouvrage est issu a été dirigée par Guy Jobert et a été soutenue en 2010 au Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris.